

Unis d'Amérique, le libre-échange sur le continent américain ? Que le ministre des Douanes me permette de lui rappeler les paroles de son chef.

Le **MINISTRE DES DOUANES** : Quelle était la politique de votre chef ?

M. MONTAGUE : Je vous le dirai dans un instant. Parmi les vaines tentatives de rétorquer un argument, la moins digne est celle de mon honorable ami qui cherche à rendre la gauche responsable d'une politique dont il rougit maintenant au point de déclarer qu'il n'a jamais été en sa faveur. Que disait l'honorable député l'autre soir ? Nous avons demandé l'adoption d'un traité de réciprocité libéral. Je ne crois pas qu'un seul député ait pu songer un instant qu'il n'y aurait pas une liste d'articles au sujet desquelles les intéressés ne pourraient pas tomber d'accord. L'un de ses chefs disait à Toronto, en septembre 1889 :

La politique que nous préconisons, c'est l'enlèvement de toute barrière commerciale entre ce pays et les Etats-Unis. Le parti libéral tant que j'y serai affilié, défendra cette politique. Je n'espère pas la faire triompher en un seul jour, mais je consens à demeurer dans les froides régions de l'opposition jusqu'à ce que la victoire soit remportée.

L'année suivante l'honorable monsieur prononçait un autre discours dans lequel il disait que l'offre faite par le gouvernement était une offre restreinte. De quel gouvernement parlait-il ? Du gouvernement conservateur. Voilà qui fait bonne justice de la déclaration de mon honorable ami.

Le **MINISTRE DES DOUANES** : Il ne s'agit pas cela.

M. MONTAGUE : Voici ses paroles :

Ce n'est pas une offre de réciprocité absolue comme celle que mon voisin de gauche propose.

Il parlait, je crois, de mon honorable ami d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright).

Mon honorable ami a démontré à la satisfaction de tous ceux qui veulent envisager la question avec calme, que la réciprocité absolue est préférable à la réciprocité restreinte.

Aucune parole ne pouvait être plus énergique. Si les mots ont un sens, ceux-ci signifient que la politique de ces messieurs était l'enlèvement de toute barrière commerciale entre ce pays et les Etats-Unis ; et je dis que si cette politique eût prévalu en 1891, le Canada fût tombé dans le gouffre d'une débâcle financière, tout comme l'Australie et les Etats-Unis.

Il est un autre député qui s'est prononcé sur cette question ; j'ai nommé l'honorable représentant de Norfolk-nord (M. Charlton). Le ministre des Douanes a déclaré qu'au meilleur de sa connaissance aucun membre du parti libéral n'avait prêché une telle doctrine. Toutefois, il a dû entendre ce discours, car il assiste assez régulièrement aux séances de la Chambre.

M. MONTAGUE.

Le **MINISTRE DES DOUANES** : Je crois avoir parlé d'union commerciale.

M. MONTAGUE : Non, de réciprocité absolue. Cependant comme l'honorable ministre parle d'union commerciale, il est mieux de lire la définition donnée par l'honorable représentant de Norfolk-nord :

Je ne prétends pas exprimer l'opinion de tout le genre humain, mais la mienne. Par réciprocité absolue j'entends une convention qui donnerait accès en franchise aux Etats-Unis aux produits du sol et des industries du Canada, à tous les articles de n'importe quelle nature, et qui, en échange, accorderait les mêmes avantages à l'autre pays.

Voilà une définition assez claire de la réciprocité absolue, que l'honorable monsieur dit n'avoir jamais prononcée, ni avoir jamais été la politique de son parti, alors qu'il est universellement connu qu'elle l'était en 1891. Je m'occuperai maintenant d'une autre question. L'honorable ministre des Douanes, parlant des industries, disait :

Les honorables députés se vantent d'avoir attiré des capitaux en ce pays. Ils s'enorgueillissent des millions placés dans l'industrie métallurgique, grâce à leur politique. Où sont les millions qu'ils ont placés ?

Voilà la question que se pose l'honorable député. Je me permettrai de lui dire que quelques-uns étaient placés dans une ville nommée Brantford, que représenta autrefois l'honorable ministre mais qui le repoussa en 1896.

Le **MINISTRE DES DOUANES** : Je parlais de l'industrie métallurgique.

M. MONTAGUE : L'honorable ministre a d'abord parlé des industries en général, puis de l'industrie métallurgique en particulier. Dans la ville de Brantford, qui repoussa l'honorable ministre en 1896 parce qu'elle n'avait pas confiance en sa politique, parce qu'elle croyait qu'il ferait ce qu'il disait devoir faire, savoir, extirper la protection. Dans cette ville la compagnie Massey-Harris employait 100 ouvriers en 1878, et en 1896 elle en employait 400. Celle dite "the Waterous" avait 150 ouvriers en 1878 et 230 en 1896. Les usines Buckstore donnait de l'emploi à 100 artisans en 1878 et à 215 en 1896. La fabrique Cockshutt n'avait que 10 ouvriers à son emploi en 1878 ; en 1896 elle en avait 70. On me dit que de 1878 à 1896, il s'y est établi une fabrique de bicyclettes qui employait 300 ouvriers dès le début, une filature où 250 personnes trouvèrent du travail ; une manufacture de voitures fut fondée par des Américains, et donna de l'emploi à 150 personnes ; une fabrique de fil d'engelage, qui retint les services de 50 ouvriers, la maison Goulds, Sharpley et Muir qui en occupait 100 et la fabrique de chaussures Verity qui en employait le double.

Je me suis aussi laissé dire qu'il florissait à Brantford une industrie désignée sous le nom de la Compagnie William Paterson,